

De quelle diversité parle-t-on?

Rachida Azdouz

Université de Montréal, octobre 2017

Angle

J'aborderai la question dans une perspective québécoise: comment le **discours** sur la diversité a évolué depuis la commission Bouchard Taylor et comment l'opposition entre multiculturalistes et interculturalistes s'est transformée en opposition entre inclusifs et identitaires.

L'avant Bouchard-Taylor

- *Perspective canadienne*

La vision: l'idéal multiculturaliste

La pierre angulaire: la Charte des droits et libertés de la personne

L'enjeu: la coexistence pacifique (la pacification par le droit)

- *Perspective québécoise*

La vision : l'idéal interculturaliste

La pierre angulaire: les valeurs communes (qui incluent la Charte des droits sans s'y limiter)

L'enjeu: la cohésion sociale (la déjudiciarisation)

L'après Bouchard-Taylor

- *Perspective inclusive*

La conception de la diversité ethnique:

premières nations /
immigrants de toutes
générations

L'approche : antiraciste,
anticolonialiste,
intersectionnelle

Les influences :

américaine (Black Lives Matter) et
française (les Indigènes de la
République)

- *Perspective identitaire*

La conception de la diversité ethnique:

majorité historique /
nouveaux arrivants

L'approche : civique

Les influences : la laïcité
républicaine française

Conclusion

Un débat polarisé, un discours en pleine reconfiguration.

Marqué par une confusion entre le racisme, la discrimination systémique, les conflits de droits et les conflits de valeurs

Une quête de modèle de gestion de la diversité sur fond de crise des deux modèles dominants (français et anglosaxon)